

STAGE DU CENTRE DÉPARTEMENTAL D'ENTRAÎNEMENT
Stage de **Beach volley**



M14 filles (2009-2010) et M15 garçons (2008-2009)

Stage du 24 au 26 avril 2023
De 9h30 à 16h30

Inscription en ligne obligatoire **avant le 17 avril 2023**

Effectif maximum : 24 jeunes (liste définitive envoyée après le 17 avril)

<http://web.cdvb77.fr/detection>

Terrains de Beach volley (derrière les terrains de tennis extérieurs)
RUE DE L'ÉCLUSE 77360 VAIRES SUR MARNE

Entraîneur référent : Kim TRUONG (06.06.46.49.83)
Entraîneurs : VESCO LUCAS (06.30.45.98.59) - ZIMBRIS LUCAS (06.62.52.34.98)

Des frais de participation de 36€ sont à régler directement auprès de votre club (là où le stagiaire est licencié FFVolley). Votre club sera facturé suite au stage.

À prévoir :

- **un panier repas pour le midi**,
interdiction de partir des terrains le midi ou de se faire livrer un repas
- une bouteille d'eau / ou une gourde,
- ses affaires d'entraînement,
prévoir en fonction de la météo (pluie, vent, soleil)
- une paire de lunette de soleil (sport) : indispensable
- une pharmacie personnelle (dont crème solaire).

Le beach volley se joue obligatoirement pieds nus (ou chaussettes adaptées) dans le sable !

FICHE D'INSCRIPTION ET AUTORISATIONS

Je soussigné(e),

NOM : PRÉNOM :

agissant en qualité de responsable légal, autorise mon fils, ma fille (ou pupille) mentionné(e) ci-dessus, à participer à ce stage organisé par le CDVB77 ainsi qu'à l'éventuelle compétition qui l'accompagne.

Renseignements **OBLIGATOIRES** sur le stagiaire :

**N° de licence FFvolley obligatoire
(Volley-ball ou Outdoor)**

N° LICENCE : SEXE : Féminin Masculin

NOM : PRÉNOM :

DATE DE NAISSANCE : CLUB :

N° DE SÉCURITÉ SOCIAL :

Êtes-vous engagé(e) dans une compétition de beach volley cette saison : OUI NON

Renseignements utiles :

Tél. PÈRE : Tél. MÈRE :

E-mail (important pour recevoir les informations) :

2^{ème} E-mail (si nécessaire) :

Informations (contre-indications médicales, consignes particulières, allergie, etc.) :

En cas d'urgence, j'autorise je n'autorise pas
qu'il (ou elle) subisse toute intervention ou tous soins médicaux qui apparaîtraient nécessaires.
Je m'engage à rembourser au CDVB77 les frais médicaux qui seraient avancés pour le compte de mon enfant.

J'ai lu et accepte le règlement intérieur du Centre Départemental d'Entraînement (joint).

Date : **Signature (parent) :**

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser au secrétariat de l'association : CDVB77 – contact@cdvb77.fr

ESPACE RÉSERVÉ AU CLUB (à faire remplir par le club : nécessaire pour valider l'inscription)

Je soussigné(e), Nom Prénom : représentant du club*,
est bien informé et accepte d'être facturé pour la participation à ce stage du licencié mentionné ci-dessus.

Date : **Cachet ou Signature :**

*Club mentionné ci-dessus



AUTORISATION PARENTALE DU DROIT à L'IMAGE

Le **Comité de Seine et Marne de Volley** (CDVB77), dans le cadre de ses actions peut être amenée à filmer ou photographier votre enfant lors de sa pratique du volley-ball et/ou beach-volley. Ces images pourront être utilisées par la suite :

- Comme supports pédagogiques lors de la formation des joueurs : retours vidéo lors des entraînements.
- Comme supports pédagogiques lors de nos formations d'entraîneurs : montrer des séances ou des exercices
- Pour compléter les fichiers privés du comité (trombinoscope)
- Pour illustrer les bilans en Assemblées Générales du CDVB77.
- Dans le cadre de notre site internet : illustrer les stages de volley et de beach-volley organisés par le comité.

Quoi qu'il en soit l'ensemble de ces images (vidéos et/ou photos) resteront la propriété du Comité de Seine et Marne de Volley et ne pourront en aucun cas être communiquées ou diffusées. Elles ne pourront faire que l'objet d'une consultation visuelle.

Je soussigné(e),

NOM : PRÉNOM :

Père, Mère, Tuteur légal de l'enfant :

NOM : PRÉNOM :

Autorise,

N'autorise pas,

le Comité de Seine et Marne de Volley à exploiter les images où mon enfant pourrait apparaître dans un cadre réservé (le volley et le beach-volley) au sein des actions mentionnées ci-dessus.

Date :

Signature :

Règlement intérieur du Centre Départemental d'Entraînement

Nous sommes heureux de t'accueillir au stage de la détection départementale de volley-ball de Seine & Marne. Nous espérons qu'il te sera profitable.

Tu arrives dans une structure qui a son mode de fonctionnement et tu dois t'adapter à ces conditions, qui tiennent, pour la plupart, du bon sens et du savoir-vivre. Tu représentes le comité départemental de volley et, à ce titre, nous ne tolérerons aucune attitude irrespectueuse.

Tu dois t'astreindre à respecter le règlement de la détection départementale, de l'hôtel, de la cantine, des gymnases et de toutes les infrastructures que tu utiliseras. Notamment, il t'est demandé de :

En général :

- Respecter les consignes des entraîneurs et des responsables,
- Être à l'heure aux rendez-vous fixés par tes entraîneurs (entraînements, déplacements divers, etc.),
- Rester groupés lors des déplacements,
- Ne prendre aucun médicament sans avoir auparavant consulté un médecin,
- D'agir avec courtoisie, altruisme et Fair-Play,
- Remettre ton téléphone portable (éteint) à ton entraîneur ou au responsable du stage lorsqu'il le demande. Chaque jour un temps sera accordé pour permettre aux enfants de communiquer avec leur famille. Lors des entraînements, les téléphones doivent être éteints.
- Il est interdit d'utiliser un dispositif (téléphone, caméra) pour filmer ou photographier un autre stagiaire, même avec son consentement, dans les vestiaires, douches, toilettes, chambres et lieux de repos.

En cas d'utilisation d'un centre d'hébergement :

- Garder constamment ta chambre propre et rangée,
- Ne pas mettre la musique ou la TV à un volume trop fort (pas de bruit de 21h30 à 8h30 et à un volume inaudible par les chambres voisines aux autres horaires),
- Être couché, lumière, et tout appareils éteints aux horaires indiqués par les entraîneurs,
- Ne pas circuler sans l'autorisation des entraîneurs,
- Ne pas sortir des hébergements, de la cantine et des gymnases sans être accompagné par un entraîneur ou un parent,
- Garder ta porte de chambre fermée,
- Tout chahut est interdit, d'autres personnes que toi logent dans la même structure et la moindre des politesses est de respecter leur tranquillité,
- Laisser tes « pass » ou clés de chambres aux entraîneurs chaque soir s'ils le demandent.

Ta participation au stage implique l'acceptation de ces règles.

En cas de non-respect, tes parents peuvent être immédiatement avisés.

Toute infraction à ce règlement peut occasionner une exclusion immédiate du stage.